

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 13/133/2009

ÉFAI

23 décembre 2009

L'Iran doit autoriser les rassemblements pacifiques pendant l'Achoura

Amnesty International a demandé aux autorités iraniennes de veiller à ce que le droit de se réunir pacifiquement soit respecté pendant la fête religieuse de l'Achoura ce mois-ci.

« L'Achoura devrait être l'occasion pour le gouvernement iranien de mettre fin à l'interdiction des manifestations pacifiques, ainsi qu'aux arrestations arbitraires préventives qui accompagnent cette interdiction, a déclaré Malcom Smart, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International. Les autorités devraient également veiller à ce qu'il ne soit pas fait un usage excessif de la force si les personnes participant aux commémorations de l'Achoura se rassemblent pour faire entendre leur opposition au gouvernement. »

« Nous demandons au Guide suprême de faire le nécessaire pour que personne ne risque d'être arrêté ou roué de coups de matraque par des bassidji [miliciens volontaires] simplement pour avoir pris part à une manifestation pacifique lors d'une occasion aussi solennelle que celle-ci. »

Amnesty International a condamné à maintes reprises la répression croissante de l'opposition ainsi que le recours excessif à la force en Iran.

Des informations ayant fait état d'actes de violence commis par les *bassidji* contre les personnes qui manifestent actuellement, l'organisation a demandé que ces miliciens volontaires ne soient pas utilisés pour les opérations de maintien de l'ordre des manifestations.

Le mouvement de protestation s'est poursuivi depuis l'élection controversée du mois de juin, des manifestations ayant lieu parfois lors d'autres événements d'envergure nationale.

L'Achoura est une célébration religieuse très importante pour les chiites. Une procession a lieu le 10^e jour du mois de Moharram (premier mois de l'année musulmane) et commémore le martyr de Hossein, petit-fils du Prophète Mahomet. Les journées du 26 et 27 décembre seront fériées en Iran.

Complément d'information

Le plus récent des mouvements de protestation contre le gouvernement qui se succèdent en Iran depuis juin a eu lieu à l'occasion des funérailles du grand ayatollah Hosseinali Montazeri le 21 décembre, à Qom.

L'ayatollah Khomeini avait désigné le grand ayatollah Hosseinali Montazeri pour qu'il prenne sa succession mais cette nomination avait été annulée en 1989 après que Hosseinali Montazeri eut demandé la légalisation des partis politiques et protesté contre un massacre planifié de détenus en 1988. Amnesty International avait mené campagne pour la libération de Hosseinali Montazeri pendant son incarcération en 1974-1976, sous le régime du dernier chah d'Iran Mohammad Reza Pahlavi. Dans un discours en hommage au grand ayatollah défunt, la récipiendaire du prix Nobel de la paix Shirin Ebadi a qualifié Hosseinali Montazeri de « *père des droits humains en Iran* ».

Amnesty International a lancé une action urgente pour demander la libération d'au moins cinq personnes, parmi lesquelles trois défenseurs des droits humains, arrêtées dans la nuit ayant précédé les funérailles du grand ayatollah Hosseinali Montazeri.

Des informations suggèrent qu'après les funérailles, auxquelles ont assisté des milliers de personnes, il y a eu des affrontements entre les participants et les forces de sécurité et que des *bassidji* ont encerclé les bureaux du grand ayatollah Yousef Saanei, qui assistait aux funérailles, et ont frappé des membres de son personnel. À Esfahan, des affrontements auraient eu lieu après que du personnel de sécurité eut, selon certaines informations, bloqué la mosquée où devaient avoir lieu des cérémonies en hommage au grand ayatollah défunt.

Des personnes qui assistaient aux funérailles auraient été frappées et une cinquantaine d'entre elles auraient été arrêtées. Selon certaines informations, les forces de sécurité se seraient également positionnées autour de la résidence de l'ayatollah Taheri, autre dirigeant religieux ayant exprimé son opposition à certains aspects de la politique gouvernementale. Le ministère de la Culture et de l'Orientation islamique aurait imposé aux médias des restrictions sévères quant aux informations qu'ils étaient autorisés à diffuser sur la mort du grand ayatollah Montazeri.

Amnesty International condamne la force excessive à laquelle ont eu recours les forces de sécurité iraniennes lorsqu'elles ont frappé et arrêté un très grand nombre de personnes qui manifestaient à l'occasion de la journée nationale des étudiants, le 7 décembre. Dans un certain nombre de cas, des membres des forces de sécurité, notamment des *bassidji*, ont utilisé des matraques et du gaz lacrymogène pour disperser des sympathisants de l'opposition, après que des responsables eurent annoncé que toutes les manifestations seraient considérées comme illégales et réprimées par la force.

De nombreuses manifestations antigouvernementales ont eu lieu en Iran depuis l'annonce de la victoire, contestée par de nombreuses personnes, du président sortant Mahmoud Ahmadinejad à l'élection présidentielle du 12 juin. Depuis le début de ces troubles, les autorités ont reconnu 36 décès, alors que l'opposition affirme que 70 personnes ont trouvé la mort. Plus de 4 000 personnes ont été arrêtées et beaucoup ont été torturées ou soumises à d'autres mauvais traitements dans les centres de détention de tout le pays. Certaines ont déclaré avoir été violées, bien que les autorités aient démenti ces allégations à l'issue d'enquêtes sommaires et d'autres mesures semblant destinées à masquer, plutôt qu'à révéler, la vérité. Néanmoins, selon certaines informations, trois responsables auraient été inculpés de meurtre après ces décès en détention. Plus de 80 personnes ont été condamnées à des peines d'emprisonnement ou de flagellation en relation avec ces événements, notamment à l'issue des procès collectifs « *pour l'exemple* » qui ont débuté en août. Au moins cinq personnes ont été condamnées à mort.

La répression qui a vu le jour après le scrutin du mois de juin ne cesse de s'accroître. Le 21 décembre 2009, des informations ont indiqué qu'une réunion de membres de la Maison des partis, association offrant un forum de discussion sur la gestion des groupes politiques, avait été interdite et qu'un membre du ministère de l'Intérieur avait annoncé par la suite que la licence de cette organisation était venue à expiration en 2004. Pourtant, en octobre 2009, cette même organisation avait organisé une réunion, qui s'était tenue dans les locaux du ministère.

Pour plus d'informations au sujet des événements qui ont suivi l'élection présidentielle, vous pouvez consulter le document intitulé *Iran: Election contested, Repression compounded* (index AI : MDE 13/123/2009), décembre 2009, <http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE13/123/2009/en>

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au Royaume-Uni ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org

International Secretariat, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, www.amnesty.org.